**[85:D:3]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION, par laquelle le demandeur sollicitait l'autorisation d'obtenir un bref de mise sous séquestre judiciaire, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé ainsi que les pièces jointes à cet affidavit, et après avoir entendu les plaidoiries des procureurs du demandeur, personne ne s'étant présenté pour le compte du défendeur bien que l'avis de motion lui ait été dûment signifié, comme en fait foi l'affidavit de signification daté du [*date*],

1. LE TRIBUNAL AUTORISE le demandeur à obtenir un bref de mise sous séquestre judiciaire.

2. LE TRIBUNAL AUTORISE l'exécution du bref de mise sous séquestre judiciaire contre tous les biens meubles et immeubles du défendeur.

3. LE TRIBUNAL ORDONNE que le défendeur paye les dépens de la présente motion au demandeur immédiatement après leur liquidation.

greffier local,